

Conseil d'établissement de l'école St-Jean-Bosco

Rapport annuel 2009-2010

1- Mot du président

Le présent document donne un aperçu des décisions et activités entreprises par le Conseil d'établissement (CÉ) de l'école Saint-Jean-Bosco comme stipulé à l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique.

2- Structure du CÉ

Le CÉ comprend 11 membres, soit 5 parents, 5 représentants du personnel et 1 membre de la communauté. Les membres se sont réunis 7 fois en assemblée ordinaire. Une assemblée extraordinaire a eu lieu en février 2010; le CÉ a en effet été consulté par la direction de la Commission scolaire en vue d'un changement de vocation de l'école.

3- Membres du CÉ

Parents :

- Pascal Dehoux
- Anne Joannis
- Renée-Anne Ouellet
- Pierre Pharand
- Marcel Pépin

- Jocelyne A. Bordage (membre de la communauté, et représentante de l'EHDAA - Élèves Handicapés ou ayant des Difficultés d'Adaptation ou d'Apprentissage)

Représentants du personnel :

- Dominique Charest, enseignante
- Hélène Gauthier, personnel de soutien
- Isabelle Guibord, personnel de soutien
- Jean-Marc Mogé, technicien en service de garde
- Jessica Nadeau, enseignante

4- Assemblée générale

Tenue en septembre 2009, l'assemblée générale a rassemblé quelques parents. Une élection a été nécessaire pour pourvoir aux 3 postes vacants. Messieurs Pierre Pharand, Pascal Dehoux et Marcel Pépin ont alors été élus pour un mandat de deux ans.

5- Faits saillants de l'année

Sous-comités

Un seul sous-comité a été créé :

- Aménagement de la cour d'école.

Un sondage a été réalisé pour connaître l'opinion des élèves et des parents au sujet de la cour. Le sondage demandait aussi des suggestions pour l'aménagement futur.

Décisions habituelles et consultations, souvent prévues par la Loi sur l'instruction publique

- Cahier de règlements du Service de garde;
- Budget annuel de l'école;
- Utilisation des locaux à des fins sociales, culturelles ou sportives;
- Temps spécialistes;
- Temps alloué aux matières;
- Calendrier scolaire;
- Aide aux devoirs;
- Activités En forme et en santé;
- Activités et sorties éducatives;
- Liste des effets scolaires et choix de la librairie;
- Frais pour la surveillance des dîneurs;
- Frais pour les activités scolaires;
- Choix du traiteur;
- Promotion du recyclage et de l'utilisation d'assiettes biodégradables lors du B.B.Q. de fin d'année.

OPP (Organisme de participation parentale)

Les membres de l'OPP ont participé à la vie de l'école en organisant ou en participant à plusieurs activités spéciales : Halloween, Olympiades, Carnaval Saint-Jean-Bosco. Ils se sont aussi occupés des dîners pizza et ont organisé le BBQ de fin d'année, en collaboration avec les Chevaliers de Colomb du Conseil 12189.

L'OPP a aussi siégé au sous-comité d'aménagement de la cour d'école.

Congrès annuel de la Fédération des Comités de parents du Québec (FCPQ)

Cette année, deux parents membres du C.É. ont participé au congrès annuel de la FCPQ.

Projet de changement de vocation de l'école Saint-Jean-Bosco

Un projet de changement de vocation a été proposé par la Commission scolaire. L'objectif était d'utiliser le bâtiment de l'école pour y installer la formation aux adultes. Les élèves du primaire seraient donc déplacés en deux écoles distinctes.

Conformément à la Loi sur l'Instruction publique, le conseil d'établissement de Saint-Jean-Bosco a été consulté sur ce projet. Des consultations publiques ont

aussi eu lieu. Les deux autres écoles concernées, soit Lac-Des-Fées et Parc-De-La-Montagne ont aussi été consultés, bien que ces consultations ne soient pas prescrites par la Loi.

Devant la forte opposition des parents et de la communauté en général, la Commission scolaire a décidé d'abandonner le projet avant même que le CÉ de Saint-Jean-Bosco remette son rapport de consultation.

6- Revenus et dépenses

Un bilan des états financiers suit en annexe.

7- Recommandations pour 2010-2011

Favoriser la formation des membres du CE sur le rôle du Conseil d'établissement et sur le système d'éducation en général (Plan de réussite, projet éducatif, Planification stratégique, etc.).

Renforcer les liens avec l'OPP (Organisme de participation des parents) et bien comprendre le rôle de cet organisme. Favoriser la formation des membres de l'OPP.

Maintenir le sous-comité d'aménagement de la cour.

Reconduire la recommandation de l'an dernier de proposer une candidature au prix Rachel-Patry et à celui du bénévole de l'année.